

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 30 JANVIER 2021

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	BOTREL Marie-Claire	PELHATRE Michel
PICOUAYS Jacqueline	BRIAND Marie	LEMAITRE Fabrice
THOMAS François	GODET Pascal	LUCAS Dominique
RAULT Annie	YVART Didier	KERJEAN Nathalie
LEMONNIER Rosanna	CAYET Laurette	LE PROVOST Guy
MAILLARD Rémi	BERNAY Marie-Hélène	GUDEMARD Bruno
GUILLEMOT Jean-Claude	AMBROISE Fabienne	

Absents Excusés : Madame MENARD Vanessa pouvoir à Madame BOTREL Marie-Claire, Madame PLAYE Sarah pouvoir à Monsieur LEMAITRE Fabrice, Monsieur FOURE Jean-Luc pouvoir à Monsieur GODET Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur GUDEMARD Bruno

AFFAIRES GENERALES

Dinan Agglomération : pacte de gouvernance

Le conseil municipal émet un avis favorable au pacte de gouvernance qui définit le cadre de référence des relations entre les communes et Dinan Agglomération en établissant un réseau de médiations (conférences des maires, conférences territoriales, commissions thématiques ou spécialisées), et en précisant les modalités de leur association à son fonctionnement.

Installations classées avis sur la restructuration d'un atelier porcin.

Le conseil municipal émet un avis favorable

URBANISME ET TRAVAUX

Rétrocession rue Victor Hugo

Le conseil municipal approuve la rétrocession de 19 m² dans le domaine public communal correspondant à l'alignement avec la parcelle AB 446

Rétrocession lampadaire

Le conseil municipal accepte la rétrocession des deux candélabres situés rue de la Vieux Ville

Adhésion de principe à l'Opération de Revitalisation du Territoire

Le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif d'Opération de Revitalisation du Territoire

Nomination de rues

Le conseil municipal confirme les noms suivants :

- La Lande du Moulin
- La Grande Métairie
- rue des Cerisiers

Plan de relance – travaux d'accessibilité salle Clément Ader

Le conseil municipal décide de lancer la consultation et de solliciter les subventions du plan de relance auprès des services de l'état

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Rentrée scolaire septembre 2021 : Rythmes scolaires

Le conseil municipal décide :

- De maintenir dès la rentrée scolaire 2021 -2022 l'organisation de l'enseignement sur la semaine de 4 jours telle qu'elle est appliquée depuis le 1^{er} septembre 2018
- de solliciter le renouvellement de la dérogation auprès de monsieur le Directeur des services Départementaux de l'Education Nationale

Accueil de Loisirs sans Hébergement

Le conseil municipal décide d'organiser un Accueil de Loisirs sans Hébergement pour la période du 7 juillet au 30 juillet 2021 inclus avec garderie gratuite de 7 h 30 à 9 h et de 17h 00 à 18 h 30. Age des enfants de 3 ans au 30 juin 2021 à 12 ans dans l'année et de procéder au recrutement des animateurs

ALSH Quévert

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention à venir

Pour extrait conforme,
Le maire,
Suzanne LEBRETON

